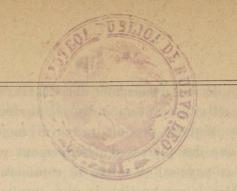
ries, bourrelleries, des fabriques des produits chimiques, etc.

Tout cela donne de la vie à nos cités et la subsistance à un nombre considérable d'ouvriers; c'est en même temps un élément de paix, de prospérité et de progrès.



CHAPITRE XII.

Eléments qu'offre Le Mexique à l'Industrie.

Les Etats Unis du Mexique offrent à l'Industrie quatre éléments principaux; ce sont:

1º Le bon marché des journées de salaire, payables en monnaie d'argent, monnaie courante du pays.

2º Les nombreuses chutes d'eau ou sources qui donnent une force motrice des plus économiques.

3º La matière première, produite par le pays.

4º La protection accordée: soit par le Tarif des Douanes, soit par les lois spéciales ou bien encore par l'avilissement du cours de l'argent.

L'ouvrier mexicain joint à l'habilité beaucoup de patience; doué remarquablement du don d'imitation, son apprentissage est rapide et son travail excellent; se contentant d'un salaire qui ne serait point suffisant pour le travaill eureuropéen (ses besoins étant moindres), il établit un avantage pour le fabricant et un désavantage pour le pays.

Pour le travail de fabrique, il est possible que l'ouvrier mexicain puisse rivaliser avec son collègue d'Eu-

Les Etats Unis Mex.—13

rope; inférieur à ce dernier dans les travaux des champs (son activité étant moindre), il se dépense moins, et par conséquent, produit un travail moindre.

L'une des pierres d'achoppement pour l'industrie dans ce pays est la rareté du combustible; car le bois à brûler, le combustible le plus employé, commence à manquer et à enchérir. Cependant, il y a de nombreux gisements de charbon de terre, mais peu sont en exploitation, soit par le manque d'épaisseur des couches, soit pour d'autres motifs. En revanche, comme nous l'avons déjà dit, il existe une inmense force motrice hydraulique, dont, aujourd'hui, une faible partie est seulement utilisée.

Le petit nombre des rivières navigables constitue un autre obstacle pour les transports.

La configuration du pays et la marche des saisons s'opposent du reste à l'existence de beaucoup de rivières navigables. Ce n'est que sur la côte que l'on rencontre des cours d'eau, se prêtant au trafic de bâtiments de petit tonnage, et encore ces derniers ne se prêtent—ils à la navigation que sur 125 milles en allant vers le Golfe du Mexique et 62 milles seulement vers l'Océan Pacifique.

Les nombreux sommets, dont quelques—uns atteignent de 10,000 à 16,000 pieds d'altitude au dessus du riveau de la mer, sont pour la plupart à peine recouverts de neige, dont la fonte est insuffisante pour créer des courants d'eau. L'on rencontre sur les plateaux du centre quelques lacs, que les Indiens utilisent jusqu'à un certain point pour leur trafic en se servant de petits canots grosièrement construits; mais la topogra-

phie du pays ne permet point l'établissement de grands canaux, excepté toutefois sur la côte du Golfe, dans les plaines des Etats du centre et sur la frontière du Nord: et pourtant, là n'est point le plus grand obstacle pour la navigation intérieure; le grave empêchemente consiste en ceci: à certaines époques de l'année et principalement dans la saison de sécheresse, soit par suite de l'évaporation naturelle, soit par manque de règlementation de l'eau, servant à l'irrigation des terres, il arrive que beaucoup de rivières se réduisent tellement de volume que l'on ne peut y naviguer même avec les plus petits embarcations. Tôt ou tard, on limitera ce gaspillage; les autorités veillant à protéger et à conserver tous les éléments capables de concourir à la prospérité du Mexique. Sans nul doute, ce manque de moyens de navigation pourrait disparaître par la construction de canaux, permettant l'écoulement des eaux. provenant des dépôts existant sur plusieurs points de la République: de cette façon, à divers intervalles et suivant les saisons, l'on serait à même, en élevant leur niveau, de donner constamment aux rivières et aux canaux la profondeur nécessaire pour les rendre navigables.

Le Gouvernement du Mexique a prouvé qu'il savait apprécier la valeur d'entreprises de ce genre, en passant des contrats pour la construction de canaux importants, y compris celui de Chijol, long de 250 milles, entre Tampico et Tuxpan, ainsi que pour la canalisation du fleuve Tempoal qui se jette dans le Panuco, près de Tampico. Grâce à des travaux de plus ou moins d'importance, beaucoup d'autres rivières pour-

raient encore être utilisées, et quand le Mexique possédera un service fluvial bien compris, les conditions du commerce intérieur s'amélioreront notablement.

Des industries qui ont le plus d'avenir, et que s'imposent le plus dans le pays, nous devons, en plus de la métallurgie, nous arrêter à l'élevage du bétail. Le Mexique, en effect, se trouve dans des conditions superbes pour l'élevages de tous genres. Les hautes plaines du plateau central peuvent, à peu de frais, être converties en d'excellentes prairies. Il serait aisé de remédier au seul inconvénient que l'on y rencontre: le manque d'eau, en creusant des puits artésiens ou en établissant des réservoirs d'eaux de pluie, cette dernière tombant annuellement, d'une façon plus ou moins abondante, sur presque tout le territoire mexicain.

L'élevage du gros bétail est très remunérateur; non seulement il suffit à la consommation du pays, mais encore il aide à celle des Etats Unis et de Cuba; chaque année l'on en exporte de grandes quantités sur pied: cette branche de commerce peut être dotée d'un développement illimité, avec la certitude acquise que les commandes ne feront qu'accroître. L'élevage des chèvres et chevreaux est aussi d'un très bon rapport. Dès à présent, toute notre région montagneuse peut tirer un excellent parti de cet élevage: car il est averé que ces animaux très résistants, se contentant de peu, prospèrent là ou les autres dépérissent: il est toutefois nécessaire que ce soient des chèvres blanches, la peau de cette couleur étant sur les marchés étrangers la plus prisée et cotée au plus haut prix.

L'élevage de la race ovine prend un développement

s'accentuant de jour en jour, grâce aux importations incessantes de brebis et de béliers des meilleures races, pour l'amélioration des espèces indigènes; ces importations s'expliquent, en outre, par les demandes faites par l'industrie lainière.

L'élevage de la race porcine fait aussi de grands progrès. Nous savons que personne ne fait cet élevage sur une aussi grande échelle que les Etats Unis, que chaque année exportent chez nous une énorme quantité de porcs; cependant, il est certain qu'avant peu, en présence de la marche sans cesse ascendante de la consommation et des réels avantages qu'offre le pays pour cet élevage on l'entreprendra de plus en plus en grand.

Nous pouvons en dire autant pour l'aviculture: de puis peu, les indigènes ont en main les éléments nécessaires alors qu'auparavant ils élévaient les oiseaux de basse cour sans méthode ni aucun soin, cause de la dégénérescence de la race. Il se fait en ce moment un grand mouvement en faveur de cette industrie, source considérable de richesses pour la France, la Belgique, d'autres pays et principalemente pour les Etats Unis. Des personnes intelligentes, important d'excellents types étrangers, se sont consacrées avec un capital suffisant à cette industrie, que tout favorise: le climat, le bon marché des terrains, de l'alimentation et de la main d'œuvre.

C'est aux efforts constants et énergiques du Ministre actuel de Fomento (Encouragement à l'Agriculture, à la Colonisation et à l'Industrie), Monsieur l'Ingénieur Manuel Fernández Leal, que l'on doit attribuer l'état prospère de ces branches annexes de l'Agriculture; il est d'ailleurs le fondateur de la Société Anonyme des Concours de Coyoacan, que périodiquement organise des Expositions agrícoles, donne des prix aux exposants tout en leur offrant toutes les facilités de transport et de réclame.

L'apiculture, elle aussi, est une industrie d'un revenu excellent et assuré au Mexique, grâce au climat qui dans certaines régions entretient une continuelle floraison.

D'autre part, l'horticulture vers laquelle convergent incessamment de louables efforts, n'a point donné tous les résultats que l'on est en droit d'espérer. La culture de certains fruits, tels que: l'orange, le citron doux, le citron, l'ananas et la bannane donne des résultats excessivement appréciables, car la récolte, quelque grande qu'elle soit, compte un débouché sûr, de tout repos et payant bien: les Etats Unis. Avec un petit capital et tant soit peu d'initiative l'on peut, en un court laps de temps, réaliser de jolis bénéfices; et on en pourrait faire de plus beaux encore par la fabrication de conserves des fruits, dont notre pays est si riche autant par la variété que par la qualité.

Le maïs, le blé, l'orge, le riz, les pois, les haricots, la lentille, au tant dire toutes les céréales et toutes les légumineuses, se produisent dans les terrains appropriés, aussi bien que sur n' importe quel point du globe.

Le café, le tabac, la canne à sucre, ainsi que la vanille du Mexique jouissent à l'étranger d'une réputation qui ne fera que croître. Le Mexique est par excellence le pays de production des plantes textiles. On les y rencontre très abondamment et poussant à l'état spontané dans des terrains très différents. Beaucoup de variétés intéressantes de ces plantes ne sont même point exploitées.

Les produits les plus connus obtenus jusqu'à présent sont dus à "l'Henequen" qui a été le principal agent, si ce n'est l'unique, de la prospérité du Yucatan. On l'extrait d'un maguey, l'Agave Zacci.

Un autre maguey, dit Manso, produit l'Ixtle; l'Agave heterocantha donne la lechuguilla; la Bromelia silvestris la Pite (pita). La Ramie pousse parfaitement aussi au Mexique.

La qualité du coton produit dans presque tout le pays est excellente, principalement dans les Etats de Durango, Coahuila, Oaxaca, Veracruz, Michoacan, Guerrero et le Territoire de Tepic. La fibre récoltée dans le district d'Acapulco (Guerrero) atteint jusqu'à 37 mm.; celle des Etats de Coahuila et de Durango, 35 mm.; 34 mm. à Veracruz; 31 mm. à Tepic.

Le cotonnier arborescent est cultivé au Michoacan et dans d'autres Etats; ses fibres mesurent jusqu'à 29 mm. La production actuelle de cette plante textile ne suffit pas aux demandes qui en sont faites.

Le Cacao mexicain est de qualité supérieure; celui qui provient de Soconusco (Chiapas) est de premier ordre. Toutefois la production ne peut arriver à satisfaire les besoins de la consommation; en tenant compte de l'étendue des régions propres à cette culture, on pourrait faire du Mexique le premier pays producteur de Cacao de l'univers.

Le Caoutchouc se rencontre croissant à l'état spontané dans nos immenses forèts tropicales: l'on commence de nos jours à faire des plantations de cet arbre, dont l'exploitation sera pour le pays une source d'incalculables richesses.

Outre le palmier et le cotonnier, nous possedons une multitude de plantes, aptes à produire des huiles industrielles et comestibles; citons: l'olivier qui se développe dans les mêmes conditions que dans le midi de l'Europe; le Piñon qui rend un 16 pg d'huile émético-cathartique; l'amande de l'Hicaco, d'un rapport de 16 pg d'huile comestible; la graine de l'Hiquerilla ou Palma Christi (Ricin.) qui donne 40 pg d'huile médicinale; l'Ajonjolí (Sésame), avec un rendement de 33 pg d'une huile éxcessivement suave, douce et agréable; enfin le Cacahuate qui laisse 33 pg d'une huile très appréciable; le lin, etc., etc.

La culture du Mûrier, et par suite la Sericiculture sont d'une grande importance au Mexique, comme du reste nous l'exposons d'autre part. Grâce à la persévérance de Monsieur H. Chambon, tout autant qu'à la protection du Gouvernement Général et de celle de quelques Gouverneurs d'Etats, le mûrier se propage rapidement.

Dans l'Etat de Guanajuato le ver à soie est cultivé sur une grande échelle et donne des résultats flatteurs.

Malgré notre désir, les limites de cet ouvrage ne nous permettent point l'énumération des multiples avantages qu'offre le Mexique aux industries de tous genres et principalement à l'agriculture et à ses branches annexes. Qu'il nous suffise de dire qu'avec un petit capital, un peu d'initiative et de volonté, l'on peut s'assurer une vie indépendante et prospère en se vouant à l'exploitation de nos contrées si fertiles; on y rencontrera des richesses plus grandes et plus sûres que celles que renferment nos mines si justement renommées.

Comme conclusion à ce chapitre il nous semble utile de reproduire la dernière loi promulguée pour la protection des nouvelles industries; voici donc le texte de ces articles dont le Mexique espère à juste titre obtenir de brillants résultats.

Article I.—Le Pouvoir exécutif est pleinement autorisé pour que, durant 5 années à dater de la promulgation de cette loi, il puisse passer des contrats, octroyant des franchises et des concessions, sans prejudice d'un tiers, avec toutes entreprises qui feront un apport de capitaux dans le but de créer et de développer des industries entièrement nouvelles dans la République Mexicaine, en se soumettant aux principes fondamentaux suivants:

I. La durée des franchises et concessions, sera de 5 à 10 années selon l'importance de l'industrie et du capital qui lui sera consacré.

II. Le minimum du capital consacré à la création et à l'exploitation d'une industrie ne pourra être inférieur à 100,000 piastres et il correspondra au minimum des franchises.

III. Pendant toute la durée du contract ce capital sera exempt de tout impôt fédéral direct.

IV. Pour une seule fois, les concessionnaires pourront importer, libres des droits de douanes, les machines, appareils, outils et matériaux de construction necessaires pour l'établissement de l'industrie et la construction des édifices, toutefois, à chaque importation l'autorisation préalable du Ministère de Fomento sera exigée, avec le versement d'une caution, remboursable dès que l'installation des machines sera terminé et que l'emploi des appareils, outils ou materiel importés sera prouvé.

V. Les concessionnaires garantiront l'exécution de leur contrat par un depôt de titres de la Dette Publique, depôt fixé par le Ministère de Fomento et qui sera constitué au moment de la signature du contrat.

VI. Les concessionnaires auront à leur charge les frais de timbres correspondant au contrat et les paieront au moment de la signature de ce document.

Article 2.—Les franchises de droits d'importation accordées par cette Loi, seront déterminées par le Ministère des Finances et celui de "Fomento" (Encouragement).



CHAPITRE XIII.

Terrains non incultes.

Dans le dernier memoire publié par le Ministère de Fomento, il est trés judicieusement observé, que depuis les premières années qui suivirent la proclamation de l'Indépendance mexicaine, les Gouvernements et les économistes se sont trouvés d'accord pour reconnaître, que pour rendre le Mexique prospère, et le conduire au brillant avenir qui l'attend, il était indispensable de mieux peupler son territoire et de mettre en culture les vastes régions que trop longtemps sont restées en friche. Mais bien que la nécessité en eut été unanimement reconnue, il n'avait pas été possible d'obtenir un semblant de satisfaction, étant donné les difficultés politiques et fiscales, dont le pays souffrait depuis tant d'années. Le besoin une fois reconnu de trouver des bras et tous les capitaux possibles pour arriver à l'exploitation de notre immense territoire, il n'était point difficile de comprendre qu'il y avait une importance de premier ordre à mieux connaître les terres, à les mesurer, les delimiter pour arriver à mo-